Voir la version en ligne

Gardez les Caps

L'océan nourrit les hommes et régule le climat
Biodiversité et Paysages ne s'achètent pas

14 mai 2019

Les pêcheurs montent au créneau pour sortir de l'impasse de l'offshore français qui aura des impacts en cascade sur nos écosystèmes côtiers.

Pour sortir de l'impasse française des projets d'éolien industriel sur les zones de pêche côtière, le Collectif PÊCHEURS ARTISANS demande à être entendu par la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale « *sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements, et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique* ». Ils écrivent à son président, Julien Aubert.

Les travaux de la commission ont commencé en mars. Elle rendra son rapport fin juillet.
Composition de la commission d'enquête : *http://www2.assemblee-nationale.fr/instances/fiche/OMC_PO762821*

« Aujourd'hui, je défends mon métier, l'avenir de nos enfants, je défends l'océan, la faune et la flore qui me font vivre »

Julien Tréhorel, marin pêcheur dans la baie de Saint-Brieuc

Amputation de zones de pêche actives, destruction des écosystèmes marins et de la ressource associée, les pêcheurs constatent qu'il n'y a plus de pêche professionnelle artisanale sur les sites d'éolien industriel de l'Europe du Nord, qu'il ne suffit pas de faire valoir que la pêche sera « autorisée » dans la zone d'implantation pour que celle-ci puisse exister et survivre.

Le temps des écosystèmes est infiniment long, celui des destructions particulièrement rapide.

Rappelons que la pêche **ARTISANALE** ou « petite pêche » ne doit pas être confondue avec la pêche **INDUSTRIELLE**. Dépendante de la bonne santé de l'écosystème marin et de l'abondance des espèces, la petite pêche artisanale est adaptée à son environnement. Elle gère durablement les stocks et apporte des solutions écologiquement justes. Pour preuve, résultat de dizaines d'années de bonne gestion, les stocks de coquilles Saint-Jacques ont battu un record cette année en baie de Saint-Brieuc comme en baie de Seine.

Communiqué du Collectif PECHEURS ARTISANS

14 mai 2019

Le communiqué est téléchargeable ici :
http://gardezlescaps.org/wp-content/uploads/2014/10/Collectif-PECHEURS-ARTISANS-14-mai-2019.pdf

Monsieur le Député,

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) de 2015 et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) en cours de discussion prévoient l'implantation de 3000 MW éoliens dits « offshore » le long des rivages allant de la frontière belge à l'embouchure de la Gironde.

Ceci se matérialise par huit projets d'éolien posé dits « offshore », Dunkerque, Dieppe-Le Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Noirmoutier-Yeu et Oléron.

Sont prévus en outre quatre projets d'éolien flottant expérimentaux, l'un se situant entre Groix et Belle-Ile, les trois autres en Méditerranée.

Les premiers, qualifiés de « Offshore », sont **en réalité des projets côtiers** (« nearshore »), leur distance au rivage se situant aux environs de 15 km. Les observations qui suivent concernent l'éolien offshore « posé » des premier (2012) et deuxième (2014) appels d'offres.

Les implantations prévues sans véritable concertation, ni enquête environnementale préalable permettant le choix d'un site approprié, **empiètent sur des zones de pêche vitales pour la pêche côtière artisanale**, une filière économique importante: navires, emplois directs, auxquels s'ajoutent toute l'activité annexe des conserveries, mareyage, chantiers navals. **On estime qu'un emploi en mer correspond à quatre emplois à terre**.

En dépit des propos apaisants prodigués par les promoteurs et les Préfectures Maritimes, **nous n'avons aucune illusion sur la possibilité de continuer à exercer notre activité sur ces zones**, et craignons un report d'activité sur d'autres zones déjà exploitées. **La cohabitation augmentera**. Ce sera la guerre entre les différents métiers, fileyeurs, caseyeurs et chalutiers. Le rail n'est pas loin, il y aura des accidents avec les cargos. Enfin, **la ressource va être détruite** par la surexploitation des zones.

Avec le plus grand étonnement, nous relevons à propos de l'appel d'offres du projet sur le Hill Bank devant Dunkerque, **des prix attendus de 60-70€/MWh** alors que les projets en Manche et Atlantique affichent des prix de reprise compris entre **190 et 220€/MWh**,

dont on nous dit qu'ils ont été **diminués de 25%, mais sans nous donner un chiffre exact**.

Quelle est la viabilité d'un tel investissement, dont **le coût élevé tient pour une bonne part à des conditions bathymétriques et de natures de fonds bien moins favorables qu'en Mer du Nord**, domaines qui nous sont familiers ?

Est-il raisonnable de sacrifier ainsi une filière économique pérenne ?

Les parcs éoliens flottants prévus relèvent encore de l'expérimentation et n'induisent pas, pour l'instant, une occupation importante de l'espace maritime générateur de conflits d'usage. Il pourrait en être autrement à plus long terme. Certains documents comme la feuille de route adoptée en juillet 2016 par la Région Bretagne sont à cet égard très inquiétants.

Les craintes ici exprimées sont renforcées par **les conséquences que pourrait avoir le Brexit sur la pêche française**, avec là aussi des reports d'activité attendus. Ce sera l'effet «domino».

Enfin, nous relevons que les perspectives fixées par la LTECV et la PPE induiront une augmentation du prix de l'électricité dont le financement risque d'être mal accepté, au vu des mouvements qui affectent actuellement notre pays.

Pour ces raisons, les marins pêcheurs de Manche et d'Atlantique souhaitent être entendus par la commission que vous présidez.

Espérant une réponse positive, nous vous prions de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de notre vive considération.

La pêche artisanale est une pêche responsable, respectueuse des écosystèmes.

Contacts
GERARD MONTASSINE, Membre expert associé au Comité Régional des Pêches des Hauts de France (pour l'environnement), 06 82 77 22 58
OLIVIER BECQUET, Gérant de la Coopérative des Artisans Pêcheurs et Associés du Tréport (CAPA), 06 32 65 08 74
JULIEN TREHOREL, Marin pêcheur, Président de l'Association de Défense et de Promotion de la Pêche Artisanale dans le Golfe Normand-Breton, 06 07 73 06 40
SYLVAIN GALLAIS, Marin pêcheur, Porte-parole de la pêche Ligérienne, 06 83 57 14 47

Pêcheurs Artisans pour une pêche respectueuse et durable

Gardez les Caps
Mairie de Plévenon
22 240 Plévenon

EMAIL gardezlescaps@orange.fr
SITE http://gardezlescaps.org
Facebook https://www.facebook.com/gardezlescaps

© 2019 Association Gardez les Caps

Se désinscrire

Envoyé par

sendinblue